

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'enseignement supérieur, de  
la recherche et de l'innovation

**Arrêté du 3 FEV. 2021**

**modifiant l'arrêté du 26 décembre 2018 portant nomination des membres du comité technique des  
personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire**

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,**

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2018-422 du 29 mai 2018 relatif à la création de comités techniques auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2018 portant nomination des membres du comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté du 26 décembre 2018 susvisé est modifié comme suit : Heidi CHARVIN est désignée en qualité de représentante du personnel titulaire au titre du syndicat national de l'enseignement supérieur de la Fédération syndicale unitaire (SNESUP-FSU) en remplacement de Jean FABBRI.

**Article 2**

L'arrêté du 26 décembre 2018 susvisé est modifié comme suit : Jean-Michel MINOVEZ est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant au titre du syndicat national de l'enseignement supérieur de la Fédération syndicale unitaire (SNESUP-FSU) en remplacement de Heidi CHARVIN.

**Article 3**

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.

Fait le

**Pour la ministre de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation et par délégation  
Le directeur général des ressources humaines,**

**Vincent SOETEMONT**